



**LETTRE
DU COMITÉ
NATIONAL
FRANÇAIS**

N° 15 JANVIER 1994
ISSN 0759-7355



INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS
CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES

CONSEIL EXÉCUTIF DE L'ICOM 1992-95

PRÉSIDENT :

Dr. Saraj GHOSE

Director General, National Council of Science Museums,
Block GN, Sector V, Bidhani Nagar
CALCUTTA-700 091 (Inde)
Télex 021 4356 NCSM IN - 0217723 BTM IN
Télg. MUSOSCIENCE Fax : (91-33) 34.60.08

VICE-PRÉSIDENTS :

Prof. Dr. Patrick BOYLAN

Head of Art Policy and Management, City
University, Frabisher Crescent level 12, Barbican
LONDON EC2Y 8BH (Royaume-Uni)
Tél. : (44.71) 477.87.50 Fax : (44.71) 477.88.87

Dr. Vinas SOFKA

Head, Department of Co-ordination & Museum
Development, Statens Historiska Museum,
Box 5405, 114 84 STOCKHOLM (Suède)
Tél. : (46.8) 783 94 00/57 Fax : (46.8) 667 65 78

TRÉSORIER :

Mme Marta DE LA TORRE

The Getty Conservation Institute,
4503 B Glencoe Avenue, MARINA DEL REY
CA 90292-6537 (USA)
Tél. : (1 213) 822 22 99 Fax : (1 213) 821 94 09

MEMBRES :

M. Sid Ahmed BAGHLI

CSI Bois de Boulogne, El Mouradia,
ALGER (Algérie)
Tél. : (213) 259 27 29

Arq. Yani HERREMAN

Av. Contreras n 475, Col. San Jeronimo Iidice
C.P. 10200 MEXICO 18, D.F. (Mexique)
Tél. : (52.5) 515 63 04 Fax : (52.5) 559 81 47

Mme Nancy HUSHION

Hushion and Associates, 489 King Street West,
Suite 303 TORONTO, Ont. M5V K2P 1L3 (Canada)
Tél. : (1 416) 351 02 16 Fax : (1 416) 351 02 17

Dr. Don Mc MICHAEL

C.B.E., P.O. Box 4, MONARO CRESCENT,
ACT 2603 (Australie)
Tél. : (61.62) 95.14.36 Fax : (61.62) 39.65.72

Mr. Manyando MUKELA

Director, Nayuma Museum, P.O. Box 96,
LIMULUNGA, Mangu (Zambie)
Tél. : (07) 221 421

Ex officio le Président du Comité consultatif :

M. Jacques PEROT
Directeur, Musée de l'Armée, Hôtel National des
Invalides, 75007 PARIS (France)
Tél. : (33.1) 44.42.37.74. Fax : (33.1) 42.73 19.22

BUREAU EXÉCUTIF DU COMITÉ FRANÇAIS

MEMBRES ÉLUS (1993-1996)

Catherine ARMINJON, Conservateur général de
l'Inventaire général à la Direction du Patrimoine
Françoise BAUGAND, Conservateur du Musée de Douai
Ségolène BERGEON, Directeur de l'Institut Français de
Restauration des Œuvres d'Art

Simone BLAZY, Conseiller pour les musées, Direction
Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-de-Calais

André DESVALLÉES, Conservateur général, Direction des
Musées de France

Jean-Jacques EZRATI, Éclairagiste-conseil, Direction des
Musées de France

Gérard GUILLOT-CHENE, Conservateur du Musée
d'Evreux

Martine JAOUÏ, Conservateur, responsable du Musée
National des Arts et Traditions Populaires

Evelyne LEHALLE, Adjoint au chef du département des
Publics, Direction des Musées de France

Jean-Yves MARIN, Conservateur au Musée de
Normandie, Caen

Michel VAN-PRAET, Professeur au Muséum national
d'Histoire naturelle, Directeur du service de Muséologie

Françoise WASSERMAN, Conservateur de l'Écomusée
de Fresnes

MEMBRES DE DROIT :

Jean-Pierre MOHEN, représentant le Directeur des
Musées de France

Dominique VIEVILLE, représentant l'Inspection générale des
musées

Geneviève BECQUART, Présidente de l'Association
Générale des Conservateurs

Bernard SCHOTTER, représentant le Directeur des
Affaires Culturelles de la Ville de Paris

Michel TRANIER, représentant le Directeur du Muséum
national d'Histoire naturelle

Didier SCHULMANN, représentant le Président du
Centre national d'art et de la culture Georges Pompidou

Bernard BLACHE, représentant le Directeur du Palais de
la Découverte

Contre-amiral François BELLEC, Directeur du musée de la
Marine

Dominique FERRIOT, Directeur du musée national des
techniques du CNAM

Charles PENEL, représentant l'Association des Musées et
Centres pour le développement de la culture scientifique,
technique et industrielle (AMCSTI)

BUREAU

Jean-Yves MARIN, Président

Michel VAN-PRAET, Vice-président

Catherine ARMINJON, Secrétaire général

Françoise BAUGAND, Secrétaire général adjoint

Charles PENEL, Trésorier

Jean-Jacques EZRATI, Trésorier adjoint

A bien des égards l'année qui vient de s'écouler fut importante dans la longue histoire des musées français, le magistral 200^e anniversaire du Musée du Louvre en constituant la partie la plus achevée et sans doute la plus emblématique. Cette affirmation du rôle de premier plan acquis par la France doit se poursuivre dans un domaine non moins important pour les professionnels, celui de la définition du Musée et de la protection des collections à travers un nouveau cadre législatif en cours d'élaboration. Que l'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas d'une affaire franco-française destinée à équilibrer les pouvoirs en période de décentralisation, mais d'un acte fondamental dont la portée internationale sera considérable dans les années à venir. Le développement sans précédent des musées en France, l'extension de leur champ d'activité, l'augmentation de leur fréquentation, tout concourt à faire de la situation française un champ d'expérimentation suivi avec intérêt et curiosité par de nombreux pays aussi bien en Europe que dans le tiers-monde.

Nul ne conteste, je crois, le bien-fondé d'une nouvelle loi tant l'ordonnance du 13 juillet 1945 apparaît inadaptée. Le projet de loi actuellement en cours de concertation (l'est-il vraiment ?) comporte de nombreux aspects positifs qu'il ne s'agit pas d'ignorer.

Toutefois notre inquiétude provient surtout du Titre 1 (Dispositions relatives aux musées) qui, s'il « verrouille » bien les collections, risque de laisser passer l'opportunité de réaffirmer la spécificité du musée à travers une définition forte. La crainte d'une marginalisation de l'institution muséale dans un monde de libéralisme a visiblement suscité une auto-censure de la part des auteurs de la loi. Or la situation ne peut être uniquement comparée aux pays voisins du nord comme on affecte trop souvent de le penser. Le rayonnement culturel de la France dépend aussi de sa capacité à conjuguer ses lois et son souci d'universalisme.

Si l'ICOM a sans cesse cherché à améliorer une définition universelle du musée jusqu'à proposer un Code de Déontologie, lui-même en constante évolution, ce n'est pas pour se substituer aux lois nationales mais bien au contraire pour affirmer des principes fondamentaux auxquels nous sommes viscéralement attachés. Nous attendons des autorités de notre pays qu'ils les respectent.

On trouvera dans ce numéro une analyse de la composition des membres du Comité français. Ce travail, mené par Françoise Wasserman, conjointement à une réflexion sur les critères d'adhésion à notre Comité, vient au moment où nous atteignons le cap des mille membres, soit plus du dixième de l'ensemble des membres de l'ICOM, dont nous sommes à ce jour le premier Comité National. C'est pourquoi, renouant avec une tradition ancienne, nous publierons chaque année la liste de nos nouveaux membres.

Une notable partie de ce numéro est consacrée à l'Afrique. On y trouvera des renseignements sur l'engagement de l'ICOM à travers son programme AFRICOM mais aussi des informations sur des réalisations en cours. Enfin, deux muséologues africains donnent ici leur point de vue sur le type de collaboration qu'ils souhaitent voir se mettre en place avec la France. Ce petit dossier ne prétend pas à l'exhaustivité mais se veut une information sur une aire géographique peu connue des muséologues français. Les adresses des auteurs et institutions ayant participé à ce dossier vous permettront de poursuivre le dialogue si vous le souhaitez et peut-être d'élaborer des actions communes.

Bien des projets sont en gestation pour mieux faire connaître l'action de notre Organisation et tout particulièrement de ses membres francophones. Il en sera ainsi en 1994 du Congrès sur « Les musées des départements français d'Amérique » qui se tiendra en Martinique conjointement avec une réunion de l'Association des Musées de la Caraïbe (MAC) ou encore de la refonte de nos conventions d'échange avec les pays de l'Est de l'Europe où les demandes de collaboration ont beaucoup évolué. D'autres projets existent et pourront, je l'espère, être menés à bien avec le soutien et la collaboration de nos partenaires et en particulier la Direction des Musées de France.

Je saisis cette occasion pour vous adresser mes meilleurs vœux pour une très heureuse et très fructueuse année 1994.

LA VIE DE NOTRE COMITÉ

ÉCHANGES AVEC LES PAYS DE L'EST

Depuis plusieurs années, le comité français de l'ICOM organise des échanges réguliers à l'attention des professionnels des musées. Les profonds remaniements intervenus dans l'est de l'Europe l'ont amené à prendre en considération la situation particulière de nombreux pays. Actuellement, les échanges sont prévus au rythme d'une personne par pays et par an pour une durée de séjour de 10 jours au maximum. Le comité français assure le logement et une indemnité journalière. Il en est de même dans le pays d'accueil. Les frais de transport sont assurés par le bénéficiaire dans les deux cas. Les pays avec lesquels les échanges ont eu lieu, ou sont en cours pour 1993 sont la Pologne, la Hongrie, la République Tchèque, la Russie et la Slovaquie. Pour 1994 les demandes n'ont pas encore été faites.

L'année 1994 donnera lieu à des mises au point pour l'ancienne Tchécoslovaquie et pour l'ancienne Union soviétique. En 1992 et 1993 aucun échange n'a eu lieu avec la Pologne. En 1993, le comité français a reçu pendant 6 jours Madame Fontana, conservateur au Musée national hongrois, à Budapest, ainsi que Madame Rodimtseva, directeur du Musée du Kremlin pendant 8 jours en juin 1993.

Pour la République Tchèque, nous nous apprêtons à recevoir, au compte des échanges de 1993, Madame Hamanova, conservateur du Mémorial des Lettres Nationales à Prague. Rappelons qu'en 1992 Monsieur Stamberg, du Musée régional de Bohême de l'Est, avait été accueilli en France.

Aucune demande de membres français n'a été faite. Le comité français rappelle à ses membres cette possibilité et est prêt à organiser, avec l'aide du comité accueillant, le séjour d'un professionnel appartenant à l'ICOM.

Catherine Arminjon.

A L'OCCASION DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à Villeneuve-d'Ascq, une table ronde sur : MUSÉES ET ÉDUCATION

Pour faire le point, en un peu plus d'une heure, sur les stratégies institutionnelles dans ce domaine au niveau de la Région, mais aussi des musées, Simone Blazy, conseillère pour les musées de la Région Nord-Pas-de-Calais, a effectué une présentation de l'actualité des méthodes et des pratiques, démontrant une fois de plus que ces deux départements continuent le travail d'innovation commencé depuis une quinzaine d'années.

Puis Joëlle Pijaudier, conservateur du musée de Villeneuve-d'Ascq, nous a exposé le projet scientifique et culturel de l'établissement qu'elle dirige, en mettant en cohérence les propositions (expositions temporaires, activités pour les scolaires, politique pour les publics de proximité, etc.) du musée et l'attente, la demande des différents publics concernant un musée d'art moderne.

Evelyne Coutas, responsable du service pédagogique à l'Écomusée de Fresnes, a présenté le remarquable travail qu'elle a mené auprès de jeunes pendant plusieurs mois (voir aussi l'évaluation qui en a été faite, ainsi que l'exposition-recherche « Rassemblance »), sur l'histoire de l'immigration en Ile-de-France, organisée au même musée par le conservateur, Françoise Wasserman, en 1993. A partir d'interrogations sur l'objet, de mise en situation de « concepteurs » enfants qui, a priori, n'auraient jamais pu réaliser une exposition sans un accompagnement constant, tant au niveau scientifique, dans le domaine de l'anthropologie, que pratique, pour la réalisation de l'exposition, Evelyne Coutas, plasticienne de formation, a utilisé la photographie comme media et support.

Avec une approche sensorielle faisant appel à la sensibilité, au comportement des enfants, on peut faire la démonstration que la connaissance, ou le savoir, peuvent en sortant du cadre scolaire, faire l'objet d'un apprentissage informel. Si les jeunes ont ainsi pris plaisir lors de leur première visite au musée, ne sommes-nous pas en face du plus sûr moyen pour qu'ils y reviennent ?

Evelyne Lehalle.

AGENDA 1993 DES MEMBRES DU BUREAU DE NOTRE COMITÉ

Au cours de l'année 1993, le bureau du comité français de l'ICOM s'est réuni, sur convocation du Président, aux dates suivantes :

7 janvier - 11 mars - 16 juin - 22 septembre - 8 décembre

L'Assemblée générale s'est réunie, le 28 octobre, au musée d'Art moderne de Villeneuve-d'Ascq.

Dans le cadre des activités du comité français, et dans un souci d'harmonisation avec les services du ministère de la Culture et de la Francophonie, le Président, accompagné de membres du bureau, a rencontré régulièrement au cours de cette année, la Présidente de l'Association générale des Collections publiques de France, le Directeur des Musées de France, l'Adjoint au Directeur. Des réunions de travail ont également eu lieu avec les membres du cabinet du Ministre directement concernés par les actions du comité.

5 février : réunion à Paris du bureau de l'ICMAH à l'invitation de Jean-Yves Marin.

11 mars : le bureau reçoit Valérie Chieze, responsable des projets spéciaux à l'ICOM.

22-29 mars : Jean-Yves Marin intervient au comité ICOM pour l'Afrique de l'Ouest (CIAO) et rencontre les membres du bureau d'Africom à Dakar.

23-26 mars : réunion à Caen du bureau de l'ICR à l'invitation de Jean-Jacques Bertaux.

28-29 mars : réunion à Paris du bureau de l'ICAA à l'invitation de Catherine Arminjon.

7 mai : réunion de bureau du comité Sciences naturelles. Michel Van Praët est élu secrétaire.

2-4 juin : réunion du Comité consultatif à Paris.

Étaient présents : Catherine Arminjon - ICAA, Vice-présidente ; Jean-Jacques Bertaux - ICR, Vice-président ; André Desvallées - ICOFOM, Vice-président ; Claude-Nicole Hocquard - AVICOM, Secrétaire ; Jacques Kuhn-munch - ICFA, Secrétaire ; Jean-Yves Marin - Président du Comité Français ; Michel Van-Praët - Sciences naturelles, Secrétaire.

Lors de la réunion du Groupe Europe, Jean-Jacques Bertaux a été élu membre d'un groupe de travail assurant la liaison entre l'ICOM et d'autres groupes de musées européens dont NEMO (Network of European Museums Organization).

André Desvallées fera partie du groupe de travail sur ICOM'95 à Stavanger.

André Desvallées et Jean-Yves Marin ont été élus membres d'un groupe de travail chargé d'étudier les comités internationaux existants et les critères de création de nouveaux comités.

Les comités internationaux ont élu Catherine Arminjon membre d'un Groupe sur les finances mis en place par le Conseil exécutif.

Catherine Arminjon rencontre des membres du bureau du comité russe et signe avec eux une nouvelle convention d'échanges.

16 juin : le bureau reçoit Jacques Perot, Président du Comité consultatif.

Juin-octobre : Jean-Yves Marin rencontre à plusieurs reprises Lyne-Rose Beuze, Présidente de l'Association des Musées de la Caraïbe (MAC) afin d'organiser le congrès et l'Assemblée générale prévus, en 1994, à Fort-de-France.

31 août : Jean-Yves Marin rencontre un représentant du comité sénégalais au Havre afin de préparer des actions de jumelage.

10-16 septembre : Catherine Arminjon représente le comité français à l'occasion de la première réunion d'un comité international en Slovénie (CIDOC).

27 septembre-1^{er} octobre : Innsbruck : Jean-Yves Marin rencontre les représentants du comité autrichien à l'occasion de la réunion de l'ICMAH.

5-9 octobre : Michel Van Praët effectue une mission de conseil à la demande du comité ICOM-Roumanie sur le projet de musée d'Histoire naturelle de Galatzi.

19-20 novembre : Jean-Yves Marin participe à Milan au congrès *I Musei italiani verso l'Europa*, à l'invitation du comité italien et rencontre le Président du comité espagnol afin d'établir des actions en commun.

Réunions de la Commission de la République Française pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) :

4 mai : André Desvallées : Comité culture de la Commission française pour examen du projet de budget.

27 mai : André Desvallées : Groupe de réflexion sur la « préservation et la mise en place du patrimoine mondial ».

7 septembre : Catherine Arminjon : réunion à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, en présence de Jacques Toubon.

18 octobre : André Desvallées : réunion plénière. Commission nationale (française). Bilan en vue de la Conférence générale de l'UNESCO.

UNE MEILLEURE POLITIQUE D'ADHÉSION POUR DE NOUVELLES PROFESSIONS MUSÉALES

« ... La prolifération des musées, que d'aucuns ont baptisée le « boom muséologique », n'est sans doute que la manifestation concrète d'un vaste mouvement de muséification du monde, sensible à l'étranger aussi bien qu'en France. A côté des rénovations ou des agrandissements de musées anciens, de nombreuses créations se font jour, adoptant des types de bâtiment traditionnels ou transformant en musées des lieux que leur fonction première ne destinait pas à cet usage, plus encore, l'espace muséal délaissant les lieux clos s'ouvre sur des territoires entiers, villes et campagne. Dans le même temps, la notion de collection ou même de patrimoine s'élargit à l'infini, puisque du musée du Père Noël au musée de la Diaspora, du musée des Femmes au musée du Septennat, il semble que ce soient les aspects multiformes de la société que présente désormais le musée... »

Le public s'est lui aussi profondément modifié, le musée ne reçoit plus seulement l'amateur éclairé qui venait conforter des connaissances préalablement acquises, mais des foules bigarrées dont la démarche s'apparente étroitement à celle qui les mène dans les parcs de loisirs. Les activités proposées à ce public, et qui ne sont pas le fait de tous nouveaux centres scientifiques, impliquent un comportement

nouveau : il ne s'agit plus uniquement de contemplation, de sensibilisation, d'apprentissage et d'acte conservateur... »

Cette présentation d'Elisabeth des Portes, Anne Raffin et Jean-Paul Nattali d'un numéro spécial de la revue *Brises*, consacré à la Muséologie (1) résume bien les termes en lesquels nous nous sommes interrogés pour définir une nouvelle politique d'adhésion.

En effet l'accroissement du nombre des musées en France, lors de cette dernière décennie, ainsi que la complexification de la profession muséale nous ont conduits à repenser notre politique d'adhésion.

Il nous a donc paru opportun de trouver parmi nos adhérents une meilleure adéquation à l'image de notre profession.

Si pendant longtemps les membres du Comité national français se recrutaient essentiellement parmi les conservateurs de musées et/ou de bibliothèques, à l'encontre de ce qui se passait déjà dans beaucoup d'autres pays européens et non-européens, la situation d'aujourd'hui s'est profondément modifiée.

Si nous voulions que le Comité français reflète la réalité professionnelle du monde muséal il nous fallait donc ouvrir notre association à ceux et celles qui en sont les principaux acteurs. Les professionnels de musées ont fait et font de plus en plus appel à de nouveaux professionnels : architectes, muséographes, concepteurs d'exposition, scénographes.

Le développement des expositions temporaires, leur communication et la politique d'information et de médiatisation ont nécessité le recours à de nouvelles catégories professionnelles.

Parallèlement le développement d'une politique des publics et de nouvelles conceptions de médiation du savoir ont généré de nouvelles structures professionnelles et l'apparition des « médiateurs du patrimoine ».

L'évaluation des publics, et des actions menées par les musées ou leurs services éducatifs se sont vues confiées à des laboratoires de recherche universitaires. Sociologues ou linguistes ont à leur tour pénétré le monde muséal.

Sans oublier l'apport des nouvelles technologies, informatique, interactivité, les produits « culturels » et les boutiques de musée ...

Par ailleurs depuis 1991, les nouveaux statuts de la fonction territoriale et particulièrement la filière culturelle pro-

(1) In *Brises*, Muséologie et Information, septembre 1987.

pose de nouvelles catégories professionnelles, correspondant aux besoins et aux nouvelles fonctions des musées et des bibliothèques.

Ainsi, attachés du patrimoine, assistants qualifiés et assistants du patrimoine, agents et agents qualifiés du patrimoine, cadres A, B et C de la fonction territoriale constituent aujourd'hui les nouveaux emplois du patrimoine. Il était donc nécessaire que le Comité français accueille comme nouveaux adhérents les attachés et les assistants du patrimoine.

Les fonctions d'animateurs et de médiateurs du patrimoine se développant dans nos musées, nombreux sont ceux qui ont fait des demandes d'adhésion depuis un an et que nous acceptons soit comme membre actif permanent, lorsqu'ils appartiennent à la fonction publique ou la fonction territoriale, soit comme membre actif pour la durée de leur mission.

Le Comité français se veut un lieu d'échange, de confrontation d'expériences et de réflexion et la représentation de l'ensemble d'une profession aujourd'hui complexe.

Ses adhérents, de par leur appartenance multidisciplinaire et leurs origines diverses représentent de plus en plus le monde muséal de l'avenir.

Si parmi les 1300 membres que comptent aujourd'hui le Comité français, les conservateurs de musées demeurent majoritaires, les autres catégories professionnelles sont de mieux en mieux représentées ainsi que l'atteste la présence de nouveaux adhérents :

- restaurateurs
- documentalistes
- médiateurs du patrimoine
- attachés de conservation
- assistants du patrimoine
- chercheurs du CNRS
- universitaires et enseignants
- scénographes
- muséographes
- ingénieurs d'études
- architectes

Ces variétés professionnelles et les catégories diverses des musées représentés (musées de sciences et techniques, muséum d'histoire naturelle, musées des Beaux-Arts, écomusées, musées de plein air, art contemporain, fondations, etc.) impulsent et impulseront une nouvelle dynamique et une synergie digne de notre profession.

Françoise Wasserman

NOTRE COMITÉ FRANÇAIS DE L'ICOM S'EST ENRICHİ DE NOUVEAUX MEMBRES

11 Membres institutionnels :

Bibliothèque de l'Université de Mulhouse
Château-musée de Flers
Direction de l'Information Scientifique et Technique et des Bibliothèques
Direction de l'Information Scientifique et Technique
Fonds régional d'Art contemporain de la Corse
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain de Nice
Musée Carnavalet
Musée des Tumulus de Bougon
Musée du Service de Santé aux Armées au Val de Grâce
Musées d'Amiens
Service historique de l'Armée de l'Air.

36 Membres individuels permanents :

Guillaume Ambroise, Musée Richard Anacréon, Granville
Philippe Amourette, Musée d'Auxerre
Maurice Bazot, Musée du Service de Santé aux Armées au Val de Grâce
Anne-Marie Blaise, Musée des Arts décoratifs, Paris
Éric Blanchegorge, Musée Vivenel, Compiègne
Nicole Blondel, Ministère de la Culture et de la Francophonie
Robert Calle, Carré d'Art, Nîmes
Rémi Calzada, Direction des Musées de France
Laurence des Cars, École nationale du Patrimoine
Claude Casiot, Bibliothèque Forney
Gérard Coulon, Musée d'Argentomagus
Andrée Dessert-Corvol, École normale supérieure
Jacqueline Dubois, Musée de l'Homme
Sophie Duplaix, Musée national d'Art moderne
Florence Dusserre, Musée archéologique du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin
Jean-Jacques Ferrandis, Musée du Service de Santé aux Armées au Val de Grâce
Fabien Ferrer-Joly, Musée des Tumulus de Bougon
Marc de Ferrière le Vayer, Musée Christophe
Josette Galiègue, Musée départemental de l'Oise, Beauvais
Pamela Golbin, Musée des Arts de la Mode et du Textile, Paris
Catherine Guégan, Service des objets d'art des églises de la Ville de Paris.

Annette Haudiquet, Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, Calais
Axel Hemery, Musée-Bibliothèque Pierre Benoit, Alès
Emmanuel Kasarherou, Musée de la Nouvelle-Calédonie
Kate de Kersauson, Musée du Louvre
Chantal Lamesch, Musée des Beaux-Arts, Clermont-Ferrand
Katell Le Bourhis, Musée des Arts de la Mode et du Textile, Paris
Dominique Montigny, Domaine de Charmilly, Pont-à-Mousson
Jeanne Mouliérac, Institut du Monde Arabe
Jean-Michel Nectoux, Musée d'Orsay
Brigitte Pérouse de Montclos, Jardin botanique, Bordeaux
Marguerite de Sabran, Musée Christophe
Alain Schmitt, Musées de la Ville de Strasbourg
Catherine Tambrun, Musée Carnavalet
Jeanne Villeneuve, Musée Sainte-Croix, Poitiers

82 Membres individuels (durée mission) :

Catherine Alestchenkoff, Musée d'Art moderne de la Ville de Paris
Hervé Barbin, Direction des Musées de France
Isabelle Bellet, musée Fabre, Montpellier
Isabelle Biron, Laboratoire de Recherche des Musées de France
Gisèle Blanchard, Direction des Musées de France
Nicole Bodis, Musée Marmottan
Bénédicte Boissonnas, Réunion des Musées Nationaux
Anne-Claude Bompis-Dartout, Musée Guimet d'Histoire naturelle, Lyon
Dominique Boudou, Musée d'Art moderne de la Ville de Paris
Odile Burluraux-Blanchard, Musée d'Art moderne de la Ville de Paris
Philippe Chambon, Mission de coopération et d'action culturelle française, N'Djamena
Bénédicte Chantelard, Laboratoire de Recherche des Musées de France
Daniel Chéron, Versailles
Brigitte Colin, Revue Museum, Paris
Sylvie Colinart, Laboratoire de Recherche des Musées de France
Gérard Collomb, Musée national des Arts et Traditions populaires
Odile Coppey, Direction des Musées de France
René Corbier, DAC de la Ville de Cannes
Bertrand Cusson, Palais de la Découverte
Pascale Dauchez, Réunion des Musées Nationaux
Florence Dauge, Musée du Louvre
Marianne Delafond, Musée Marmottan

Gilbert Delcroix, École nationale des Arts et Techniques de la Tapisserie, Aubusson
Michèle Dupuis, Musée du Louvre
Jean-Pierre Favre, Musée des Arts décoratifs, Lyon
Maurice Fay, Muséum national d'Histoire naturelle
Colette Féraudet, Réunion des Musées Nationaux
Jean-Jacques Fouché, Musée de l'Air et de l'espace
Guy Georges, Parc naturel régional de Lorraine
Elke Germain-Thomas, Artcodif, Paris
Florence Gillet, Palais du Louvre
Marc Girard, Cité des Sciences et de l'Industrie
Serge Graziani, FRAC de Corse
Susanna Guéritaud, Marseille
Marie-France Gueusquin, Musée national des Arts et Traditions populaires
Françoise Guichard, Muséum national d'Histoire naturelle
Anne Guiheux, Musée d'Orsay
Gérard Guillet, Cité des Sciences et de l'Industrie
Sophie d'Hérouville, Union des Arts décoratifs
Gilbert Heymes, Ministère de l'Intérieur
Philippe Ifri, Fédération des Écomusées, Salins les Bains
Sophie Joigneau, Tours
Elaine Lacroix, Musée des Tumulus de Bougon
Gérard Lamartinie, Réunion des Musées Nationaux
Dominique Larédo, Carré d'Art, Nîmes
Bertrand Lavédrine, Centre de Restauration et de Conservation des Documents graphiques
Sophie Lefèvre, Laboratoire de Recherche des Musées de France
Joelle Le Marec, Cité des Sciences et de l'Industrie
Nicole Lemoine, Musée Dobrée, Nantes
Stéphane Lemoine, Arc'Antique, Nantes
Marcia Lord, Revue Museum, Paris
Marie Louis, Tours
Paul Mardikian, Archéolyse international, Le Cannet
Jean-Louis Martinot-Lagarde, Direction des Musées de France
Thierry Massip, Artcodif, Paris
Yvan Mathevet, Musée d'Art moderne, Saint-Étienne
Valérie Matoian-Verney, Institut français d'Archéologie du Proche-Orient, Damas
Nathalie Meneau, Institut des Hautes Études en Arts Plastiques
Christian Mériot, Musée d'Ethnographie, Bordeaux
Patrick Micaud, Direction des Musées de France
Claude Miglietti, Musée Cantini, Marseille
Sylvain Morand, Musées de la Ville de Strasbourg
Anne Pavard, Musée de l'Armée
Jean Pénichon, Cité des Sciences et de l'Industrie
Diane Piazzoli, Conservatoire national des Arts et Métiers
Élise Picard, Conservatoire national des Arts et Métiers

Françoise Pradeau-Moisson, Cité des Sciences et de l'Industrie

Christine Quentin, Direction des Musées de France

Jean-Luc Rémy, Musée de l'Histoire du fer, Jarville la Malgrange

Luc Rémy, Muséum d'Histoire naturelle, Nantes

Christine Richet, Ministère de la Culture et de la Francophonie

Didier Rognant, Musée de l'Île-de-France, Sceaux

Rosine Saint-Rems, Musée d'Art contemporain, Rochechouart

Solange Sarrat-Langer, Musée archéologique départemental, Guiry-en-Vexin

Véronique Serrano, Musée Cantini, Marseille

Bernard Terlay, Musée Granet, Aix-en-Provence

Alain Soret, Direction des Musées de France

Florence Tételain, Musée d'Art et d'Industrie, Roubaix
Henriette Touiller-Feyrabant, Musée national des Arts et Traditions populaires

Michel Tranier, Muséum national d'Histoire naturelle

William Whitney, Direction des Musées de France

Julian Zugazagoitia, Unesco.

6 Membres bienfaiteurs :

Victor Coucosh

Pascal Maréchaux

Sylvie Marie-Scipion

Martine Regourd

Elie Zilkha

Gilly Zilkha.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES 1994 « Dans les coulisses des musées »

Le 18 mai 1994, dans le monde entier, les musées célébreront la journée internationale des musées sur le thème : « Dans les coulisses des musées ».

Créée par le Conseil International des Musées (ICOM) en 1977 et relayée par ses comités nationaux dans 90 pays, cette opération annuelle est l'occasion de sensibiliser le public au rôle important que jouent les musées dans la société.

La journée 1994 sera la journée de l'ICOM et de ses membres, car le thème de cette année répond bien à la vocation et à la définition de l'ICOM, selon ses statuts : « une Organisation internationale non gouvernementale des musées et des professionnels de musées, créée pour promouvoir les intérêts de la muséologie et des autres disciplines concernées par la gestion et les activités des musées. »

Ce thème est une sorte de défi pour les musées. Cette année les musées devront parler d'eux-mêmes et dévoiler l'envers du décor en invitant le public à découvrir la multitude de professions qui compose les musées. En effet le public ne connaît souvent qu'une face des musées, ses présentations permanentes, ses expositions, ses activités éducatives, mais ignore presque tout de ce qui se passe en amont et des professions qui y travaillent.

La journée internationale des musées 1994 doit rendre hommage à la communauté muséale, composée de

milliers de personnes qui exercent leur profession au service du patrimoine.

Chaque année de plus en plus de musées se mobilisent pour pouvoir participer à cette journée qui remporte auprès des professionnels mais aussi du public un succès très important. Au travers de cette Journée, les muséologues de l'ICOM devront mettre en scène la définition du musée, à savoir « une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études d'éducation et de délectation ».

Contact : Valérie Jullien Tél. : (33. 1) 45.68.28.36
Fax : (33. 1) 43.06.78.62.

CIDOC 1993 - Réunion du comité international de la Documentation organisé par les musées de Ljubljana et le comité national slovène de l'ICOM.

Parallèlement à la réunion du CIDOC, une intéressante rencontre a été organisée pour informer l'ensemble de nos collègues slovènes de ce qui se fait dans un grand

nombre d'institutions sur le plan de la documentation informatisée. Malheureusement le programme prévoyait des interventions générales en même temps que des démonstrations et des présentations particulières, ce qui empêchait et les membres du CIDOC et les autres, en grand nombre, de pouvoir suivre l'ensemble, contrairement au but recherché.

Une fois de plus s'est posé le problème du coût des frais d'inscription. Chaque comité international est libre sur ce point ; en effet certains comités internationaux, comme le comité ICOFOM, ne demandent aucun droit d'inscription. Il est bien évident que ce type de manifestation entraîne des frais si l'on souhaite informer le maximum de spécialistes et de professionnels de musées et des institutions du pays où se passe la réunion. Le CIDOC organise généralement, conjointement à sa réunion annuelle, une ou deux journées de conférences données par les intervenants-membres du CIDOC avec traductions dans les langues officielles de l'ICOM et dans la langue du pays d'accueil (le grec lors de la réunion à Athènes il y a 4 ans, le slovène en septembre 1993).

Il ne semble toutefois pas normal que ce soit les membres du CIDOC assistant à ces réunions qui doivent supporter une grande partie de ces frais en payant un droit d'inscription si important. Nombre de nos collègues français cette année n'ont pas pu se rendre à Ljubjana pour cette raison, sachant que les droits d'inscription ne sont pas toujours remboursés par les administrations de tutelle en France. On arrive aisément à la conclusion que les membres du CIDOC, souvent intervenants, payent pour leur propre inscription alors que d'autres personnes qui n'appartiennent pas à l'ICOM ne payent pas. Ne serait-il pas souhaitable qu'il y ait un tarif spécial pour les membres du CIDOC afin de ne pas leur faire supporter trop de frais ?

Il faut constater qu'après des années d'essais, l'informatique est utilisée aujourd'hui pour la gestion des collections dans les grands et petits musées. L'intérêt actuel est orienté plus précisément vers le stockage des images ainsi que sur les possibilités d'utiliser des vocabulaires adaptés dans les différentes langues afin d'échanger les données.

Trois membres du comité national français de l'ICOM assistaient à cette réunion : Dominique Guillot (Archéologie) Yves Gagneux (Ville de Paris) et Catherine Arminjon, secrétaire générale, représentant le comité français.

Catherine Arminjon.

Le comité Sciences Naturelles de l'ICOM se réunira en France du 26 au 29 mai 1994.

A l'occasion de la rénovation du Muséum d'Orléans et de la Grande Galerie du Jardin des Plantes le comité se réunira à Paris au Muséum national d'Histoire naturelle et à Orléans au Muséum.

Le colloque portera sur :

« Sciences naturelles, Environnement et Rôle éducatif des musées. »

Renseignements : M. Van Praët. Cellule de Préfiguration. Muséum 36 rue Geoffroy Saint Hilaire 75005 Paris. Fax 40 79 37 73.

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MUSÉES D'HISTOIRE

L'Association internationale des musées d'histoire a été créée en 1991. Elle publie un bulletin de liaison « Les Nouvelles des musées d'histoire » (5 numéros par an). Son but est de mener un travail régulier d'information sur ce type de musée et d'encourager à la réflexion sur leurs évolutions et leur avenir (quelles qu'en soient la spécialité ou la taille). Une première journée de rencontre intitulée « Musées d'histoire et histoire dans les musées » fut organisée en 1992, dont les actes ont été publiés en version bilingue (français-anglais). Désormais, l'association a entrepris une vaste enquête, à laquelle l'ICMAH collaborera, de manière à ébaucher une banque de données internationale des musées d'histoire. Par ailleurs, au niveau européen, se prépare pour le mois de mai 1994 un colloque dont voici le programme :

Quelles perspectives pour les musées d'histoire en Europe ?
Histoire locale ? Histoire nationale ?
Multi-cultures et ouvertures internationales ?

au Musée national des Arts et Traditions Populaires
6, avenue du Mahatma Gandhi - 75116 Paris
les 4-5-6 mai 1994

PREMIÈRE JOURNÉE :

Matinée

- Accueil par le responsable des lieux.
- Introduction du Directeur des Musées de France (ou du Ministre).
- Présentation du colloque par le Président de l'Association internationale des musées d'histoire.

Quels champs d'application pour les musées d'histoire ? Quelle place pour une histoire de l'Europe ?

Il s'agit d'envisager les terrains (ville, région, état...) sur lesquels se développent en Europe les musées et de savoir dans quelle mesure ces derniers peuvent s'ouvrir soit à une histoire plus large (transnationale), soit à une histoire comparatiste.

Après-midi

Quels objets d'histoire ? Musées spécialisés ou musées pluri-disciplinaires ?

Il s'agit de savoir ce qui constitue un document d'histoire et quels peuvent être les critères de sélection. Parallèlement, on pourra comparer méthodes et difficultés de conservation.

DEUXIÈME JOURNÉE :

Matinée

Comment présenter ? Quels parcours ? Quels publics ?

Il s'agit d'expliquer concrètement comment un musée d'histoire décide de sa présentation, comment, pour chaque pays, se racontent les événements, et de quelle manière se développent des actions envers les publics (accueil, animations, expositions, communication).

Après-midi

Quels rapports avec la recherche ? Quelles applications pédagogiques ?

Il s'agit de savoir comment les chercheurs interviennent dans le cadre des musées d'histoire. Y-a-t'il une recherche intégrée aux musées ou une recherche associée ? Les musées eux-mêmes doivent-ils faire de la recherche ou seulement servir de source ? En aval, comment sont adressés au public les résultats de cette recherche et quelles actions pédagogiques sont menées ?

TROISIÈME JOURNÉE :

Matinée

Commémorer ou informer ?

Il s'agit de savoir si les musées d'histoire ont pour vocation aujourd'hui en Europe de commémorer (défendre une mémoire ou une histoire) ou de donner des éléments d'information au public.

Après-midi

Déplacements envisagés : visite du Musée Carnavalet ou de l'exposition « L'Affaire Dreyfus et le tournant du siècle » au Musée d'histoire contemporaine.

Inscriptions : 200 F de droit d'inscription au colloque.
120 F par repas.

Possibilité de billet congrès SNCF.

Paiement à l'inscription à l'ordre de l'Association internationale des musées d'histoire, Musée d'histoire contemporaine, Hôtel National des Invalides, 75007 Paris.
Renseignements : Tél. : 45.51.93.02 - Fax : 44.18.93.84.

**LES DOCUMENTS GRAPHIQUES
ET PHOTOGRAPHIQUES
- ANALYSES ET CONSERVATION**

Travaux du C.R.C.D.G., 1991-1993.

Le sixième volume des travaux du CRCDG, édité comme les trois précédents par les Archives nationales et la Documentation française, paraîtra au cours de l'année 1993. Sa sortie coïncide avec la célébration du trentième anniversaire du CRCDG.

Le texte d'introduction de Françoise Flieder, Trente ans au service de la conservation, qui retrace l'histoire du laboratoire, est accompagné d'une bibliographie exhaustive d'articles et monographies publiés par les chercheurs du CRCDG.

Bernard Lavédrine livre ensuite l'essentiel de sa thèse de doctorat d'université sur les autochromes. Après avoir exposé l'histoire et la technologie du procédé, l'auteur a mis en évidence la structure physique et chimique des autochromes. Puis, afin de mieux apprécier leur stabilité au cours du temps, il a examiné le comportement d'un certain nombre de leurs constituants soumis à des vieillissements artificiels.

Ulla Nielson et Bertrand Lavédrine étudient le phénomène du miroir d'argent sur les photographies, une altéra-

tion qui apparaît au cours du temps à la surface de certaines épreuves. L'objectif de ce travail est de déterminer s'il est souhaitable de l'éliminer et, si oui, par quels moyens.

Dominique Rouy et Claire Chahine posent le problème de l'élimination des taches sur le parchemin. Celle-ci peut être obtenue à l'aide d'eau oxygénée, mais la méthode peut se révéler dangereuse si des sels métalliques sont présents dans la tache. Des essais ont été entrepris afin de rendre cette méthode inoffensive pour le matériau.

Martine Maraval et Françoise Flieder ont mené une recherche sur la stabilité des encres d'imprimerie à utiliser sur papier permanent. Pour garantir une longévité maximale aux documents archivés, deux questions devaient être résolues : la compatibilité avec le papier permanent des encres d'imprimerie fabriquées actuellement, et la stabilité des documents ainsi imprimés.

Françoise Leclerc et Françoise Flieder ont étudié l'influence des azurants optiques sur la permanence des papiers. Ces produits étant instables à la chaleur et à la lumière, il convenait de vérifier si la décomposition des azurants optiques pouvait entraîner une dégradation de la cellulose par thermo ou photosensibilisation.

Enfin, l'étude sur la stabilité des photocopies, de Françoise Leclerc, Monique Duhamel, et Nicole Vallette, porte sur la résistance au vieillissement et à l'abrasion des copies xérographiques et vise à définir les photocopies les mieux adaptées à un archivage de longue durée.

Collection : Archives de France - 280 pages, 190 F.



PRIX EUROPÉEN DU MUSÉE DE L'ANNÉE

Le Comité français de l'ICOM dispose de bulletins d'inscription à remplir par les musées qui se porteraient candidats à ce prix. A noter que ceux-ci doivent être adressés avant le 31 mars 1994 à :

Ann NICHOLLS,
Administrator, EMYA
Po Box 913
Bristol, BS 99 5 ST
Royaume-Uni

Tél. : 44 272 23 88 97
Fax 44 272 73 24 37.

DOSSIER AFRIQUE

AFRICOM : Un programme de l'ICOM en Afrique

Elisabeth des Portes
Secrétaire Générale de l'ICOM

En novembre 1991, l'ICOM, sous la présidence d'Alpha Oumar Konaré, avait organisé des rencontres intitulées « Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir » au Bénin, au Ghana et au Togo. A la suite de ces rencontres dont les Actes ont été publiés et diffusés largement, un programme de suivi a été mis en place. Ce programme intitulé AFRICOM s'étale sur trois ans.

Lors des rencontres « Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir », les professionnels de musées d'Afrique ont défini des projets prioritaires qui ont été adop-

tés en séances plénières et dont l'objectif premier est le développement des réseaux régionaux et des échanges. Ce sont ces projets qui constituent le programme AFRICOM.

L'ensemble de ce programme a été soumis à l'Assemblée générale de l'ICOM à Québec en septembre 1992 qui l'a adopté dans le cadre du programme triennal de l'ICOM 1993-95. C'est donc pour cette période et dans ce cadre que la section des Projets spéciaux au sein du Secrétariat de l'ICOM en assure la mise en œuvre et la coordination.

Le programme AFRICOM couvre quatre thèmes généraux :

- l'autonomie juridique et financière pour les musées africains,
- la formation spécialisée sur le continent africain,
- la collaboration régionale entre les musées par le développement d'activités communes,
- les expositions, destinées à établir une collaboration entre les professionnels au niveau régional ou inter-régional pour la recherche, l'échange d'information et la diffusion des connaissances.

Pour chacun de ces thèmes, une série d'actions concrètes est mise en place :

Statut et autonomie

- Une étude sur l'**autonomie juridique et financière** dans les musées africains est menée par un juriste spécialisé qui confronte les textes juridiques et administratifs aux expériences concrètes à l'occasion d'ateliers régionaux organisés en Afrique.
- Une assistance technique pour aider les musées intéressés à obtenir une plus grande autonomie sera ensuite possible de même que l'intervention de l'ICOM et de l'UNESCO auprès des gouvernements.
- Cette étude sera diffusée fin 1994.

Collaboration régionale

- Publication d'un **répertoire des professionnels** de musée africains afin de connaître les professionnels de musées africains et leurs domaines de spécialisation. Ce répertoire, diffusé largement en particulier en Afrique, a été préparé en collaboration avec le West African Museums Programme (WAMP). (Paru en décembre 1993).
- Organisation d'ateliers régionaux sur le **trafic illicite** en Afrique en collaboration avec l'UNESCO et INTERPOL. Le premier atelier s'est déroulé en septembre 1993 à Arusha, en Tanzanie, le prochain se tiendra en octobre 1994 à Bamako, au Mali, pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord.

- Publication d'une brochure : « **Cent objets disparus des collections africaines** ».

- **Normalisation des inventaires** des musées en Afrique nécessaire à l'établissement d'un réseau d'échanges d'information. Ce projet est mené en collaboration avec le CIDOC.

- Aide à la **diffusion de bulletins régionaux** pour encourager les échanges inter-régionaux entre professionnels de musées.

Formation spécialisée

- **Projet d'éducation par le musée en Afrique (MEPOA)** : son objectif est de mener une action qui implique les populations et de former des muséologues éducateurs. Le projet est mis en œuvre par le *Southern Africa Development Community Association of Museums and Monuments (SADCAMM)*.

- Atelier de formation en **Gestion et Administration** des musées, le premier atelier aura lieu en Tunisie. Cet atelier est préparé avec le concours de l'ICTOP et d'INTERCOM.

Expositions

Destinées à favoriser la collaboration entre professionnels en ce qui concerne la recherche, les échanges d'information, et la diffusion des connaissances, les expositions doivent permettre aux musées d'assumer pleinement leur rôle dans le développement. Les problèmes de société et d'histoire des cultures au niveau régional sont considérés comme prioritaires pour les programmes d'expositions africaines. Le projet d'exposition sur « la culture **Mandé** facteur d'intégration régionale » est soutenu dans le cadre du programme AFRICOM par une aide à la mise en place du comité d'organisation.

L'esprit du programme

Pour assurer une meilleure exécution du programme, et afin d'assurer dès à présent le suivi du programme par les professionnels africains, le Secrétariat, grâce à l'appui du Swedish International Development Authority (SIDA) qui a accordé un financement au titre de la coordination du programme AFRICOM pour trois ans (de 1993 à 1995), a décidé de s'appuyer sur un comité de coordination composé de professionnels de différentes régions d'Afrique et de personnes ressources au sein de l'ICOM.

Ce comité comprend les représentants élus des différentes organisations régionales liées à l'ICOM en Afrique,

de personnes ressources, membres de l'ICOM pour les régions qui n'ont pas encore constitué d'organisations régionales, de deux représentants du SAMP (Swedish African Museum Programme) pouvant apporter leur expérience de plusieurs années de réalisation d'un programme d'échanges en Afrique au sein de l'ICOM et de la secrétaire générale de l'ICOM. Les membres de ce comité sont nommés pour un an par le secrétariat de l'ICOM.

Ce comité a un rôle de conseil auprès du secrétariat et en particulier de la cellule des projets spéciaux, un rôle de suivi et de coordination dans le cadre de l'exécution des projets et enfin, un rôle d'évaluation des résultats du programme. Il se réunira deux fois par an lors des réunions annuelles des deux organisations régionales liées à l'ICOM en Afrique. Deux réunions ont eu lieu en 1993, à Dakar (Sénégal) en mars et à Arusha (Tanzanie) en septembre, à l'occasion de la Conférence Générale du SADCCAM.

La composition du comité de coordination sera renouvelée en 1994 puis en 1995 de façon à impliquer le plus grand nombre possible de professionnels africains.

A partir de 1995 le programme AFRICOM devra passer sous la responsabilité des professionnels africains et le rôle du secrétariat de l'ICOM sera achevé. Le rôle de ce comité de coordination est d'en assurer d'ores et déjà la transition.

Le financement du programme AFRICOM est assuré par les levées de fonds opérées par le secrétariat et les professionnels concernés. En 1993, ce financement a été obtenu auprès du Ministère français de la Coopération et du Développement, de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), du Swedish International Development Authority (SIDA), du Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD), de la Fondation Rockefeller, de l'UNESCO et du Ministère de la Culture de la République Unie de Tanzanie.

L'engagement des participants au programme est essentiel. Comme il est dit dans les Actes des Rencontres, la collaboration régionale doit se développer, elle est la clef de la réussite du programme. La réalisation des projets d'AFRICOM resserre les réseaux régionaux des professionnels des musées, c'est la condition pour organiser une bonne circulation de l'information et une coordination efficace.

Le programme AFRICOM a développé une démarche nouvelle au sein de l'ICOM : à partir d'une réunion régionale, des activités concrètes ont été mises en place et menées à leur terme, correspondant à l'esprit général dessi-

né par les professionnels et aux résolutions précises qu'ils avaient adoptées.

Des levées de fonds ont été organisées pour assurer ces activités qui rentrent dans le programme général triennal de l'Organisation, adopté par la Conférence Générale.

On a ainsi un programme régional spécifique qui se développe dans le sens de la politique générale de l'ICOM et induit des formes nouvelles de partenariat, entre comités nationaux, entre organisations, entre bailleurs de fonds.

Il constitue également une incitation réelle à l'adhésion à l'ICOM : le nombre de professionnels africains a augmenté de plus de 20 % entre 1991 et 1993. A ce titre, il contribue à une plus grande représentation des professionnels africains et répond ainsi à la mission d'universalité assignée à l'Organisation.

LE WEST AFRICAN MUSEUMS PROGRAMME À DAKAR

Claude ARDOUIN – Directeur exécutif – WAMP

En 1982, l'Institut Africain International (IAI) de Londres initiait un programme pour les musées africains : le West African Museums Programme (WAMP). D'abord installé à Abidjan en Côte d'Ivoire, sous la direction de Philip Ravenhill, actuel conservateur en chef du National Museum of African Art à Washington, le WAMP a été transféré à Dakar en 1987, sous la direction de Claude Ardouin, ancien directeur du Musée national du Mali.

Le WAMP est une Organisation Non Gouvernementale constituée d'une équipe de professionnels dirigée par un Directeur exécutif et dont les activités sont supervisées par un Conseil. Celui-ci définit les grandes options, les programmes, et décide des choix en matière de financement. Le Conseil est composé de professionnels de musées et universitaires d'Afrique et d'autres continents. Il se réunit une fois l'an pour adopter le programme que le Directeur exécutif est chargé de mettre en œuvre.

Le WAMP a pour objectif de :

- stimuler le développement des musées en Afrique de l'Ouest ;
- promouvoir une meilleure pratique professionnelle dans le domaine des musées ;

- contribuer à faire répondre les musées aux besoins de la société ;

- renforcer le réseau des professionnels de musées ouest-africains et aider son intégration au niveau international.

Depuis sa création le WAMP a organisé, soutenu ou participé à de nombreuses activités. Parmi les plus importantes, signalons les ateliers sur la conservation en collaboration avec l'ICCROM (à Bamako en 84 et 85...), l'atelier sur les musées régionaux et locaux à Lomé en 1985, et l'atelier de formation des conservateurs à Jos au Nigeria (« Developing a Curatorial Vision ») en 1989, ainsi que le sauvetage et la réhabilitation des archives photographiques de l'IFAN à Dakar, le projet expérimental d'autofinancement au Musée historique de Gorée, l'appui au développement du Musée des documents spéciaux au Cap-Vert ou la compétition pour des subventions à des programmes d'expositions au Nigeria.

Le WAMP définit les orientations de ses programmes dans une double perspective : engager des processus à long terme et répondre aux besoins à court et moyen terme. Ainsi, dans les années à venir, les priorités du WAMP portent sur :

- le développement des ressources humaines : le soutien du WAMP à la formation vise à développer des compétences pratiques répondant à des besoins institutionnels précis ;

- la communication et les échanges professionnels : le WAMP favorise la circulation des informations (publication périodique du Bulletin du WAMP) et appuie les programmes basés sur la coopération inter-institutionnelle, ou sur les relations entre différents champs de recherche ;

- l'assistance technique et la programmation : le WAMP fournit une assistance technique ou financière à de nombreux projets. Il est également un partenaire conseil en matière de programmation et d'élaboration de stratégies ou programmes.

De nombreux programmes sont actuellement en cours au WAMP, notamment :

- l'organisation d'ateliers régionaux sur le thème « Recherche et communication dans les musées », dont le premier s'est tenu en mai 1993 à Abidjan sur le thème « Musée et archéologie », et dont le second aura pour thème « Musée et histoire » en 1994 ;

- un projet continental d'identification, classification et préservation des archives photographiques en Afrique ;

- la publication d'un Répertoire des professionnels de musées africains en collaboration avec l'ICOM ;

- des appuis techniques divers, au Cameroun pour la programmation du Musée National, au Cap-Vert pour le futur musée de site de Cidade Velha, en Côte d'Ivoire pour le projet de musée de site à Fanfala...

Le West African Museums Programme accorde une attention particulière aux véritables relations de partenariat dans la conception et la mise en œuvre des programmes.

West African Museums Programme

140 rue Mousse Diop - B.P. 357 - Dakar, Sénégal

Tél. : (221) 22.50.57 - Fax : (221) 22.12.33

LE RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS DE MUSÉES AFRICAINS

Pierre BOUR - Chargé de programme - WAMP

A la suite des Rencontres « Quels Musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir », organisées par l'ICOM au Bénin, au Ghana et au Togo en novembre 1991, l'ICOM et le West African Museums Programme (WAMP) ont engagé un projet conjoint destiné à constituer un Répertoire des professionnels de musées africains. Ce projet doit contribuer au développement de la collaboration et des échanges personnels et institutionnels, conformément aux recommandations des Rencontres de Lomé.

Une vaste enquête par questionnaire a été réalisée sur l'ensemble du continent africain durant l'année 92, permettant de constituer, grâce aux informations recueillies, une base de données informatique (environ 700 professionnels de 45 pays ont répondu). Cette base réunit les adresses des professionnels et des institutions, ainsi que des informations relatives à leur formation et leurs compétences (postes précédemment occupés, principales activités réalisées, publications, ...). La base de données a permis une première publication en août/septembre 93. On y retrouve les institutions africaines et leurs personnels de haut et moyen niveau technique ou scientifique. Apparaissent leur formation, leurs compétences, leurs spécialités, et il est indiqué s'ils ont déjà participé à la formation d'autres professionnels.

Le « Répertoire des professionnels de musées africains » se veut ainsi devenir un outil pratique qui sera

régulièrement mis à jour. La publication est disponible à l'ICOM et au WAMP, et la base de données est consultable à Paris ou à Dakar.

NOTES POUR LE COMITÉ FRANÇAIS, ICOM

Propositions soumises par J. A. RAKOTOARISOA

Dans le cadre d'un éventuel projet de coopération avec les musées à Madagascar et des îles du sud-ouest de l'océan Indien, nous suggérons les points suivants :

- Un programme de formation pour les techniciens dont le niveau académique requis se situerait entre le BEPC et le BAC. Ce programme de formation pourrait se situer dans le cadre des activités d'une collaboration régionale entre les îles de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Réunion, Seychelles). L'île de la Réunion étant pourvue de musées qui s'approchent le plus des normes généralement admises pourrait servir de base pour des cycles de formation dans divers domaines : documentation iconographique et apprentissage labo-photo, agencement des salles d'exposition, programme éducatif, visites des réserves, etc. Le but n'est pas d'entreprendre un cycle complet de formation mais de fournir des éléments de réflexion aux techniciens des autres îles pour les adapter aux réalités de leur pays respectif.

- Compte tenu de l'état d'avancement de chacune des îles dans le domaine muséal, il existe une certaine complémentarité. Par exemple Madagascar n'a pas encore un vrai musée mais possède une collection d'objets variés et elle pourrait accueillir les collègues des autres îles pour des stages de collecte sur le terrain. En s'appuyant sur le fait que la plupart de nos musées sont aussi des Instituts d'Université, il est à envisager que ces stages de formation théorique et pratique soient sanctionnés par la délivrance d'une attestation qui pourrait être reconnu par les différents pays participants.

- Madagascar ferait aussi bénéficier ses voisins d'une certaine avance dans la gestion informatisée des collections.

- Au niveau très pratique, chaque musée de ces îles pourrait être jumelé avec d'autres musées en France. Ainsi les deux musées seront à même de mieux identifier leurs besoins respectifs. Ils peuvent même prévoir des programmes communs de recherche, de collecte et même une publication sous double timbre des résultats. Les musées de ces îles seraient intéressés à recevoir du matériel jugé obsolète mais qui pourrait encore rendre service durant quelques années.

Ce type de proposition soulève certes quelques réticences et même parfois des controverses mais c'est un des moyens le plus rapide pour combler un certain retard technologique et d'initier les techniciens locaux avant de se lancer dans un programme d'acquisition onéreux alors que la maintenance et l'exploitation n'est pas encore entièrement maîtrisée.

- Au préalable, il serait souhaitable que des représentants de chacune des îles puissent se rencontrer le plus vite possible pour définir un programme et discuter des étapes de sa réalisation, dont un des buts pourrait être la mise en place d'un comité régional. Cette réunion, la première du genre, mettra en évidence l'état exact de la situation de chacune des îles dans le domaine muséal. Un programme commun dans les différents domaines de formation feront l'objet d'une adoption et d'une adhésion.

QUELLE FORMATION POUR LE PERSONNEL TECHNIQUE NON DIPLOMÉ DES MUSÉES D'AFRIQUE ?

Abdoulaye CAMARA

Conservateur du Musée historique de Gorée¹

A l'occasion des Rencontres organisées par l'ICOM sur le thème « *Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir* » (Bénin, Ghana, Togo, 18-23 novembre 1991), trois domaines avaient été identifiés (cf. Actes des Rencontres) en ce qui concerne la formation spécialisée. S'il a été relevé durant ces assises l'existence en Afrique des possibilités de formation à partir de certains centres (Niamey au Niger, Jos au Nigéria) ou dans le cadre de certains programmes comme celui de Prema à Rome en Italie, il a également été retenu que les orientations de ces structures avaient besoin d'être redéfinies et réadaptées aux besoins particuliers des musées ouest-africains.

Ces préoccupations n'ont concerné, en fait, que le personnel des institutions disposant d'une qualification sanctionnée par un diplôme de l'enseignement secondaire ou universitaire (cf. critères d'admission dans ces centres de formation). Ceci parce qu'il n'a pas été pris acte de l'importance d'un personnel correctement qualifié pour le développe-

¹ Musée historique de Gorée
IFAN Ch. A. Diop - B.P. 206 Dakar (Sénégal)

ment des musées en Afrique ... Et à partir de ce choix, les différentes tentatives n'ont été faites que dans le souci :

- de raccrocher les diplômés au cursus universitaire,
- de faire reconnaître par les États les diplômés décernés sur le plan régional ou international,
- de valoriser les carrières professionnelles par le biais de ces diplômés.

Mais la question est de savoir si ce personnel diplômé est majoritaire dans les musées et il serait intéressant de se pencher sur la composition du personnel d'un musée africain (en général).

Ce qui est certain, c'est que la plupart des musées disposent d'un personnel « technique » non diplômé, mais un personnel qui montre des dispositions quant au travail à réaliser dans le musée. Il est donc nécessaire d'attirer l'attention sur ce type de personnel, utilisé dans toutes les activités de l'institution et sans lequel rien ne peut se faire. Ces personnes non qualifiées ont non seulement des compétences manuelles quand il s'agit de monter une exposition (menuiserie, assemblage des vitres, confection des socles pour les objets, accrochage des tableaux ...), de faire de la conservation préventive, mais elles arrivent grâce à leur esprit d'initiative à accomplir de nombreuses tâches dans le musée avec des moyens plus que rudimentaires.

Souvent l'institution ne peut se permettre de recruter plusieurs personnes ; la personne ou les personnes recrutées ont donc de nombreuses tâches à accomplir (manuelles, administratives, de communication ...) et doivent être polyvalentes.

La formation de ce type de personnel constitue un problème pour les différents responsables de musée dans le pays comme à l'étranger où le minimum requis pour les diplômés est le baccalauréat.

La demande de diplôme tel que le baccalauréat est une double aberration :

- il est quelquefois difficile dans nos pays africains de demander à un bachelier, qui a suivi par ailleurs une formation de technicien, d'entreprendre ensuite des tâches manuelles (tâches essentielles actuellement dans nos musées) ;
- le diplôme n'est pas forcément un critère pour être un bon technicien.

La formation souhaitée pour notre personnel est une formation spécialisée certes, mais accessible à des gens efficaces, habiles manuellement et doués d'un sens pratique. Elle aurait pour but de donner des « savoir-faire »,

des techniques muséales ou autres qui leur permettraient de travailler plus rapidement, plus rationnellement, donc plus efficacement.

Une formation spécialisée pour ce type de personnel devrait se développer tout autant que pour les autres « qualifiés » grâce à la coopération régionale mais également internationale, mais une coopération qui serait revue et corrigée par l'expérimentation de nouveaux modèles de stage.

En dehors du continent africain, les structures d'accueil de stages, jusqu'à présent, sont souvent des musées très importants, tant par leurs moyens que par leurs conditions de travail et surtout par le nombre de personnes qui y travaillent. Cela n'a rien à voir avec les réalités de nos structures.

Dans ces complexes, nos stagiaires se sentiront peut-être, dans un premier temps, déboussolés voire non concernés par ce qui se fait durant cette formation. Dans le meilleur des cas, le stagiaire qui aura suivi d'un bout à l'autre sa formation, riche de ses connaissances et de ses apprentissages, va se retrouver dans son petit musée africain, incapable d'appliquer les méthodes apprises faute de matériaux ou de moyens. Il n'aura accès à quasi aucune des possibilités qui lui étaient offertes pendant sa formation et de fait le stage ne sera plus que de la théorie.

La réponse à ces besoins de formation spécialisée pourrait se trouver davantage dans de petites structures (municipales ou régionales, par exemple) où l'approche du travail de musée est plus pragmatique. Une structure à petite échelle serait plus proche de la réalité que vivent les techniciens de nos musées. Il faudrait peut-être envisager une sorte de formation à la carte, les stagiaires pourraient choisir parmi un éventail d'activités pratiques, celles qui correspondent le plus à leur besoin. On peut également envisager des formations ponctuelles : lors de montage d'exposition par exemple, nos techniciens iraient dans le musée organisateur pour participer au montage et découvrir ainsi de nouvelles façons de travailler et de présenter une exposition.

Il serait bon de leur donner également une formation théorique sur le pourquoi d'un musée, les intéresser aux problèmes inhérents à l'institution.

Il est impératif que le personnel formé durant ces stages devienne opérationnel et cela à court terme, afin de dynamiser le musée qui l'emploie. Un technicien compétent décharge son directeur de nombreux problèmes matériels, ce qui permet une meilleure répartition des tâches à l'intérieur de l'institution. Il est donc évident qu'une formation adéquate de l'ensemble du personnel technique, diplômé ou non, contribuerait à l'amélioration de nos musées.

LE SWEDISH-AFRICAN MUSEUM PROGRAMME. SAMP

En 1984, le Comité suédois de l'ICOM décida de lancer un programme d'échanges auquel les membres suédois de l'ICOM furent invités à participer dans le cadre d'une collaboration avec leurs homologues africains. Les cinq premières années furent une période de tâtonnements, jusqu'à la décision en 1989 de mettre à l'essai un plan d'action d'une durée de cinq ans.

Il y a maintenant quatre ans de cela et le programme se poursuit dans une large mesure selon les lignes tracées en 1989. Ces quatre années ont été riches en événements et de nombreuses portes se sont ouvertes à tous les participants, tant sur le plan professionnel que des relations personnelles.

Nous avons travaillé systématiquement à développer et enraciner le concept des musées jumelés, cela en promouvant des relations privilégiées entre des musées suédois et africains. Ces musées jumelés échangent entre eux compétence, expérience et information. Ce faisant, nous élaborons progressivement un modèle de coopération entre musées, sous le signe d'une solidarité ignorant les frontières socioculturelles ou géographiques.

Le nombre de jumelages a évolué au cours des années. En 1989, vingt-six représentants d'autant de musées se sont ainsi rencontrés. Les musées suédois participants étaient implantés dans différentes villes de Suède et les musées africains représentaient huit pays. Actuellement, le programme s'étend à onze jumelages actifs.

Depuis le début, en 1984, c'est l'Office central d'Aide au Développement international qui a financièrement permis au comité suédois de l'ICOM de mener à bien ce programme, avec l'appui également de l'Institut suédois et du Conseil national de la Culture. Les musées engagés dans le programme SAMP fournissent pour leur part l'apport de leurs collaborateurs et de diverses autres ressources. Pour chaque projet qu'ils désirent réaliser, les responsables font appel à différentes sources de financement, ce qui est à l'heure actuelle un mode opératoire courant parmi les musées suédois. Et grâce au programme SAMP, ces mêmes musées sont à même d'acquérir la compétence voulue pour mettre sur pied des projets internationaux.

Chacun des projets entrepris dans le cadre du programme SAMP présuppose une coopération sous le signe de la réciprocité. Il est ici important qu'un total accord se fasse sur le partage de la responsabilité du projet et que chacune des parties prenantes y trouve son intérêt.

Le plan élaboré en 1989 dans le cadre du programme SAMP nous a donné une marge de manœuvre de cinq ans. Une période qui a permis jusqu'à ce jour à tous les musées engagés d'accumuler une utile expérience commune. Dans le courant de 1993, ces musées commencent ainsi à tirer les leçons de projets jumelés à leur propre échelon. Dans quel sens cela est-il appelé à évoluer ?

Nous avons tout le temps d'en parler, de tester diverses initiatives et de réfléchir sur le programme SAMP en tant que « moteur ». Comment un programme d'échanges peut-il déboucher sur un processus évolutif naturel ?

*Contact : Elisabet Olofsson,
51 Katarina Bangata 4th Floor, S-11639 Stockholm, Suède.*

L'ÉTUDE SUR L'AUTONOMIE JURIDIQUE ET FINANCIÈRE DES MUSÉES : UN OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR LES MUSÉES EN AFRIQUE

Vincent NEGRI
Juriste auprès de l'ICOM.

Parmi les thèmes traités par les ateliers lors des Rencontres de Lomé « Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir », en 1991, il n'était fait aucune référence explicite, dans leurs intitulés, au thème de l'autonomie. Ce dernier se dégagera progressivement des discussions dans les différents ateliers, démontrant par là même que, quel que soit l'angle sous lequel sont abordés le fonctionnement et la spécificité des musées en Afrique, la nécessité d'accroître l'autonomie de ces institutions apparaît en filigrane.

Face à des rouages institutionnels qui requièrent davantage de souplesse pour que le musée réponde aux objectifs que lui assignent des professionnels des musées africains, l'autonomie sonne alors comme une solution, sorte de potion au sein de laquelle se concentrerait la réponse à bien des maux administratifs, juridiques ou financiers, voire économiques.

Pour identifier les ingrédients qui pourraient composer la recette de cette potion, il importe d'étudier, au préalable, les énoncés des systèmes juridiques africains concernant le cadre de gestion, les structures juridiques et plus globalement le contexte administratif à l'intérieur duquel s'insère l'action des musées. En effet, cette étude ne doit pas importer, ni proposer, ex abrupto, un modèle de gestion pour une

plus grande autonomie, mais au contraire elle doit, par une analyse minutieuse des systèmes juridiques africains et de la pratique administrative qu'ils engendrent, déduire et mettre en évidence les ressources juridiques locales qui pourraient être mises en œuvre pour que les musées accèdent à une forme d'autonomie juridique et financière.

La science juridique doit donc être mise au service des professionnels des musées pour leur permettre d'acquiescer et de mettre en œuvre, dans le cadre législatif et réglementaire qui définit les institutions politiques et culturelles de leur pays, les ressources administratives et les outils juridiques susceptibles de permettre une stabilité économique et financière ainsi qu'un développement durable de l'institution muséale en Afrique. Autant d'objectifs dont la réalisation doit influencer sur la confiance que les partenaires extérieurs développent envers l'institution muséale et sur la possibilité pour cette dernière de diversifier ainsi ses sources de revenu.

Par ailleurs, l'étude comprendra également l'analyse des différents régimes de protection, de gestion du patrimoine culturel et du rôle que le droit affecte alors à l'institution muséale.

Autant d'éléments qui doivent permettre de déterminer les clés pour une autonomie juridique et financière des musées en Afrique et faire de cette étude, qui sera finalisée pour la fin de l'année 1994, un document de références pour les musées en Afrique.

UNIVERSITÉ SENGHOR

Présenté et adopté au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, à Dakar en mai 1989, le projet initial de création d'une université francophone au service du développement africain a abouti, en octobre 1990, à l'ouverture de l'Université Senghor, établissement privé de 3^e cycle reconnu d'utilité publique internationale.

L'Université Senghor a pour objectif de former et de perfectionner des cadres et des formateurs de haut niveau et d'orienter leurs aptitudes vers l'action et l'exercice des responsabilités en Afrique dans certains domaines prioritaires pour le développement africain :

- en réunissant, à l'échelle des pays ayant en commun l'usage du français, les moyens de formation pluridisciplinaire et les expertises scientifiques et professionnelles du plus haut niveau ;

- en appliquant des méthodes de formation active propres à favoriser l'esprit d'initiative, la pratique de l'organisation et de la communication, et l'usage de l'informatique de gestion ;

- en complétant cette formation spécialisée par un programme commun de culture générale, qui porte notamment sur l'histoire des civilisations africaines et les relations internationales.

L'université accueille des auditeurs francophones dont l'activité professionnelle concerne directement l'Afrique.

La formation dure deux années universitaires consécutives ; la première année comprend deux trimestres. Le premier est consacré aux enseignements regroupés en un tronc commun aux différents départements. Le deuxième est consacré aux enseignements spécialisés.

Au terme de ces deux trimestres, les auditeurs effectuent un stage de trois mois. Ce stage fait partie intégrante du cursus de formation. Il est sanctionné par un mémoire soutenu au cours de la deuxième année.

La deuxième année se compose de deux trimestres consacrés plus particulièrement aux options et séminaires. Un système d'évaluation continue détermine le passage en deuxième année ainsi que l'attribution du « Diplôme d'Études Professionnelles Approfondies » de l'Université Senghor.

*Contact : Madame Caroline Gaultier, directeur
du Département Gestion du patrimoine culturel,
Université internationale de Langue française,
1 Midan Ahrmed Orabi, El Mancheya, Alexandrie, Egypte
Tél. : 19 972 203 819971 - Fax : 19 972 203 819974.*

CONGRÈS ICMAH, DAKAR (Sénégal), 14-19 mars 1994

Le congrès qui se réunira au Sénégal à l'invitation du Comité national ICOM, de l'Association Ouest Africaine d'Archéologie (AOAA) et de l'Association des Amis du Musée Historique de Gorée (AAMHIGO), se tiendra du 14 au 19 mars 1994.

Les thèmes retenus pour cette rencontre de l'ICMAH sont :

- bilan archéologique du Sénégal et son exploitation dans le cadre des musées et des expositions,

- réflexion sur un nouveau Code de déontologie relatif aux recherches et découvertes archéologiques en Afrique (en association avec l'AOAA),

- réflexion sur « Histoire et musées d'histoire contemporaine en Afrique » proposée par le groupe de travail de ces musées,

- séance sur la traite négrière, compte tenu du caractère historique particulier de l'île qui nous accueille.

Seules les personnes ayant rempli le formulaire de préinscription (qui peut être obtenu auprès du secrétariat) recevront le programme définitif ainsi que les informations pratiques.

*Contact : Jean-Yves Marin, Musée de Normandie, secrétariat de l'ICMAH, Logis des Gouverneurs, Château F-14000 Caen
Tél. 33/31 86 06 24 - Fax 33/31 85 27 94.*

LE COMITÉ DE COORDINATION ICOM AFRIQUE DE L'OUEST (CIAO)

Le CIAO a été agréé comme organisation sous-régionale, lors de la Conférence Générale de Québec (1992). Son but est de favoriser les échanges entre les professionnels de musées de la sous-région, dans le cadre d'une communauté solidaire et engagée pour le développement de la muséologie en Afrique de l'Ouest.

En tant qu'Organisation régionale de l'ICOM, le CIAO est ouvert à tous les comités nationaux et aux professionnels membres de l'ICOM, anglophones, lusophones et francophones.

*Contact : Samuel Sidibe, Musée National
B.P. 159, Bamako - République du Mali*

L'ICCROM EN AFRIQUE PRÉVENTION DANS LES MUSÉES AFRICAINS (PREMA 1990-2000)

Après une phase pilote de trois ans, ICCROM, avec la collaboration et le support de plus de 25 organismes scientifiques et financiers, a lancé PREMA 1990-2000, un

ensemble d'actions de formation et de coopération technique, planifié sur 10 ans et visant à améliorer la situation précaire des collections des musées africains et à créer un réseau de professionnels africains dans le domaine de la conservation.

Depuis 1986, l'ICCROM, à travers les activités PREMA, a offert l'opportunité à plus de 140 professionnels de musées africains de se réunir, de partager leurs expériences et de trouver en participant aux cours, un support à leur volonté de préserver leur patrimoine culturel, et, au-delà, leur propre identité. Aujourd'hui et chaque jour un peu plus, les risques de détérioration qui affectent les collections africaines sont aggravés par l'urbanisation, l'industrialisation, la pollution et les conflits armés. Programme de la Décennie Mondiale de l'Unesco pour le Développement Culturel, PREMA confirme l'importance de la dimension culturelle du développement et du rôle qu'elle peut jouer.

Pour réaliser les objectifs PREMA, cinq types d'actions sont proposées chaque année :

- Des actions de formation spécialisée en conservation préventive : Cours Internationaux Universitaires de 10 mois, menant à un diplôme créé par les universités de Paris I et de Londres.

- Des actions combinées de formation et de coopération technique : Cours Nationaux de 3 mois, organisés en collaboration et au sein d'un musée africain, basé sur un programme d'améliorations des conditions de conservation dans ce musée.

- Des actions de formation aux principes de la conservation préventive, à l'intention des directeurs de musées : Séminaires régionaux d'une à deux semaines.

- Dans le cadre du programme de Formation de Formateurs, 12 diplômés du cours international universitaire ont déjà été réintégrés comme assistants-enseignants, assistants-coordonateurs, ou coordinateurs dans les différentes activités de formation PREMA, à Rome ou en Afrique.

- Le programme de Coopération technique a permis de fournir aux musées de tous nos anciens participants, l'équipement nécessaire à faciliter la réalisation de programmes de conservation.

- Parallèlement, en 1990, une sixième action a été lancée. Il s'agit de la création d'une banque de données rassemblant toutes les informations accumulées dans le cadre de PREMA depuis 1986. Cette banque de données pourrait devenir un outil précieux pour le développement des échanges professionnels, en Afrique et avec l'Afrique.

*Contact : Gaël de Guichen, chef de programme
ICCROM, 13 via di San Michele, I-00153 Rome.*

TOUS PROFESSIONNELS !

Membres d'ICOM-France, vous avez une expérience et une ou plusieurs spécialités, que ce soit dans les domaines de la préservation, de la conservation, de la gestion ou de l'administration du patrimoine, du montage et de l'évaluation de projets culturels...

- Pouvoir à tout moment, et plus particulièrement lorsque nous recevons, les uns et les autres, des demandes d'interventions, faire appel à un éventail large de professionnels, ce qui évitera les pratiques aléatoires ou de cooptation.

Afin de permettre à tous d'intervenir davantage dans le débat international, le Bureau d'ICOM-France souhaite structurer l'actuel vivier de personnes-ressources ; cela pour deux raisons :

C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner le questionnaire suivant (de préférence sur une feuille simple).

- Renouveler les points de vue, les confrontations et les échanges au niveau des savoir-faire. Cela n'est pas une question de « générations », mais il est vrai que les compétences de tous les membres d'ICOM-France n'ont jamais fait l'objet d'étude particulière.

Ces différentes informations ne seront pas utilisées sans votre consentement. Par ailleurs, ICOM-France ne peut s'engager, pour cette opération, à apporter un soutien financier. La mission du Bureau consistera à servir de relais entre ses membres et tout organisme qui ferait appel à lui, au niveau national ou international.

BULLETIN DE PPS-INSCRIPTION

<p>NOM, Prénom :</p> <p>N° carte adhérent :</p> <p>Établissement (<i>adresse complète - téléphone + fax</i>) </p> <p>Champs de compétence dans lesquels vous pourriez intervenir (<i>3 au maximum, avec mots clefs de préférence</i>) </p> <p>Expérience dans ce(s) domaine(s) à joindre en annexe. </p>	<p>Seriez-vous disponible pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer comme intervenant à des colloques, en France ou à l'Étranger - partir dans le cadre d'échanges bilatéraux ou multilatéraux pour des missions (<i>Précisez votre disponibilité</i>). - langues parlées : - langues lues : <p style="text-align: right;">Date :</p> <p style="text-align: right;">Signature :</p>
---	---

**Nouvelle fonction ? Nouvelle adresse ?
Nouveau numéro de téléphone ?**

Nom

Prénom

N° carte adhérent

Fonction

Institution

Adresse

Ville

Téléphone

Fax

Adresse personnelle

Ville

Téléphone



**Nouvelle fonction ? Nouvelle adresse ?
Nouveau numéro de téléphone ?**

Nom

Prénom

N° carte adhérent

Fonction

Institution

Adresse

Ville

Téléphone

Fax

Adresse personnelle

Ville

Téléphone



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1994

Le bureau exécutif du comité français de l'ICOM a retenu l'invitation de la Martinique et a décidé d'organiser pour la première fois outre-mer, son assemblée générale du 14 au 19 novembre prochain.

A cette occasion, un congrès dont le thème général sera « les Musées des départements français d'Amérique » est programmé et se déroulerait comme suit :

- Lundi 14 Conférences introductives et assemblée générale du comité français
- Mardi 15 Thème de la journée : Archéologie et fouilles sous-marines (communications + visites)
- Mercredi 16 Thème de la journée : Départementalisation et politique des publics (communications + visites)
- Judi 17 Thème de la journée : Conservation et restauration en milieu tropical (communications + visites)
- Vendredi 18 Réunion conjointe des bureaux du MAC et du comité français
Journée libre pour les autres.

NB : Seuls les membres du comité français retournant le bulletin de pré-inscription ci-dessous avant la date indiquée recevront la documentation nécessaire.



BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

à retourner impérativement avant le 31 mars 1994 à

ICOM-France
6, rue des Pyramides - 75041 Paris Cedex 01

Nom :

Prénom :

Carte ICOM n° :

Adresse professionnelle :

Tél. : Fax :

Souhaite se rendre au congrès Martinique en 1994 et recevoir toute documentation

DATE : SIGNATURE

Aller-retour Paris-Fort-de-France : environ 3 500 F par vols charters
Hébergement par personne pour 6 nuits (petit déjeuner compris) : de 1 140 à 2 620 F environ, en chambre double et 2 200 à 3 150 F environ, en chambre simple.

Adhérer à l'ICOM

C'est rejoindre 10 000 professionnels de 120 pays agissant au sein de 25 comités thématiques internationaux

Le Comité national français est l'un des premiers comités de l'ICOM avec plus de 1 000 adhérents.

Continuer de le renforcer n'est pas seulement contribuer à la vitalité de l'ICOM et au développement de la culture française, c'est aussi permettre à de nouveaux collègues de bénéficier de structures :

- de réflexion sur leur thématique, mais aussi des domaines interdisciplinaires,
- de rencontre avec des professionnels de tous les secteurs d'activité des musées, de France et de l'étranger.

Informez vos collègues des activités de l'ICOM et de celles de ses Comités.

Diffusez la Lettre du Comité national français et invitez, en particulier les nouveaux collègues, à rejoindre l'ICOM.

Adressez vos adhésions au secrétariat du

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE L'ICOM

6, rue des Pyramides

75041 PARIS Cedex 01

Tél. : 40.15.36.48 Fax : 40.15.06.54

ATTENTION !
Nouveau numéro de fax :
40.15.06.54